



LE POINT DE VUE DE CONCORDE : LA STABILITÉ FINANCIÈRE DANS LE MONDE

*Think tank indépendant dédié à la croissance, à la
compétitivité et à la prospérité*

AVRIL 2023

Sommaire

Les défaillances récentes d'établissements bancaires proviennent de difficultés qui leur sont propres.....3

Des banques françaises et européennes bien plus solides depuis la crise financière de 2008.....5

Des défis persistants pour les secteurs bancaires.....8

Depuis la faillite de la Silicon Valley Bank, le 10 mars dernier, les interrogations se multiplient sur les craintes d'une nouvelle crise bancaire. Credit Suisse (45^{ème} établissement mondial en termes de taille de bilan) a été racheté en urgence le 19 mars par UBS. Des inquiétudes pèsent sur Deutsche Bank, première banque allemande.

Si les risques pour la stabilité financière augmentent, les mesures prises par les autorités et banques centrales ont atténué les tensions sur les marchés et le secteur bancaire européen, malgré ses défis persistants, reste solide.

C'est dans ce contexte financier instable que nous vous proposons le point de vue de la Fondation Concorde.

Note écrite par

Timothée Waxin, économiste de la Fondation Concorde



Les défaillances récentes d'établissements bancaires proviennent de difficultés qui leur sont propres

J eudi 9 mars, la Silicon Valley Bank (SVB), 16^{ème} banque américaine par taille de bilan, qui finançait une grande partie de l'écosystème de la tech, a annoncé qu'elle avait réalisé des pertes importantes sur son portefeuille obligataire et qu'elle s'apprêtait à procéder à une augmentation de capital. Ses clients ont paniqué et se sont précipités pour retirer leurs dépôts alors que la banque n'était plus en mesure d'honorer les demandes de retrait. Le lendemain, le régulateur bancaire américain, la *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC), a dû fermer SVB et transférer ses dépôts à une nouvelle entité *ad hoc*.

SVB, qui avait investi dans des bons du Trésor américain et obligations d'Etat, a été forcée de vendre une partie de ses actifs alors que les start-ups, qui connaissent depuis plusieurs mois une conjoncture difficile, procédaient à des retraits auprès de la banque et que les obligations avaient perdu une grande part de leur valeur dans un contexte de hausse brutale des taux d'intérêt. Mais l'origine de la défaillance de SVB n'est pas tant la hausse des taux que l'absence (1) de politique de couverture du risque de taux d'intérêt par SVB elle-même et (2) d'exigence bâloise aux États-Unis pour des banques de petite et moyenne taille. SVB fait en effet partie des banques de catégorie IV (dont le total des actifs est inférieur à 250 milliards de dollars) et n'est donc pas assujettie aux ratios de liquidité comme le sont les grandes banques américaines et toutes les banques européennes. Bâle III s'applique en Europe à plus de 400 banques, contre seulement 13 établissements aux États-Unis.

Cette annonce a coïncidé avec deux autres faillites, celles de Signature Bank et Silvergate, banques américaines qui avaient investi massivement dans les cryptomonnaies. Parallèlement, la Saudi National Bank, principal actionnaire de Credit Suisse (45^{ème} banque mondiale), a indiqué qu'il ne comptait pas renflouer à nouveau la banque. L'établissement, qui connaissait depuis plusieurs années des difficultés et qui avait pris de nombreux mauvais risques, a été précipitamment racheté par UBS (34^{ème} établissement bancaire mondial) pour 3 milliards de francs suisses (3,2 milliards de dollars) le dimanche 19 mars.

Aucun de ces problèmes ne concerne les banques françaises et européennes. Contrairement à SVB, les banques françaises ne sont pas exposées à un seul secteur. Leur modèle de banque universelle (62,6% du produit net bancaire des six grandes banques françaises provient en 2021 de la banque de détail et des services financiers spécialisés, 20,5% de la banque de financement et d'investissement, 15,8% de l'assurance et gestion d'actifs, le reste relevant d'activités hors métiers¹) les protège. Il n'y a pas d'exposition directe des banques françaises sur SVB et leur contrôle des risques est fort.

Les comparaisons avec la crise financière de 2008 ne semblent pas appropriées. Les banques régionales américaines ne sont pas au cœur du système financier comme Lehman Brothers pouvait l'être à l'époque.

¹ Source : ACPR.

Des banques françaises et européennes bien plus solides depuis la crise financière de 2008

Le cadre réglementaire et prudentiel post-crise financière de 2007-2008 avec l'accord de Bâle III et la mise en place de l'Union bancaire rend les secteurs bancaires européen et français bien plus solides.

Bâle III

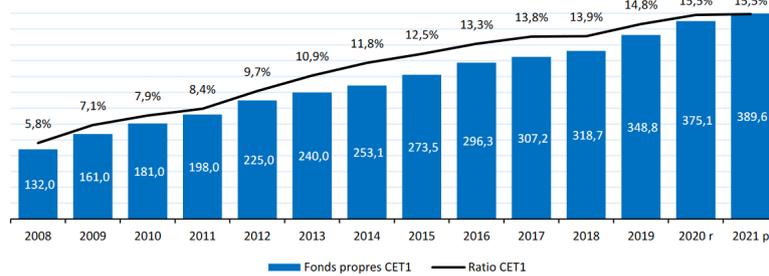
Les banques soumises à la réglementation de Bâle III (qui exclut les petites banques américaines) sont soumises à :

- un ratio réglementaire de fonds propres leur imposant la détention de fonds propres suffisants (les fonds propres « durs » dits *Core Tier 1* doivent représenter 7% des risques pondérés, les fonds propres totaux, 10,5% des risques pondérés), auquel peut s'ajouter un coussin de fonds propres contracyclique ;
- un maximum d'utilisation de l'effet de levier, avec l'introduction d'un ratio de levier minimum (égal au ratio des fonds propres *Tier 1* sur le total des actifs) de 3% ;
- un ratio de liquidité à court terme égal au rapport des actifs liquides de qualité sur les sorties nettes de trésorerie sur 30 jours, qui doit être au minimum de 100% ;
- un ratio de liquidité à long terme égal au ratio des ressources stables sur les emplois durables, qui doit être d'au moins 100%.

Tous ces ratios ont pour objectif de prémunir les établissements contre une crise bancaire.

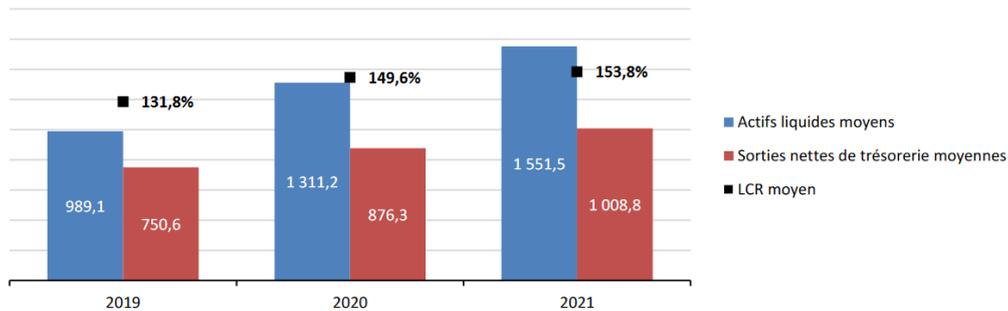
À fin 2021, le ratio de solvabilité *Common Equity Tier 1* (CET1) des six grandes banques françaises s'élève à 15,5%, contre 5,8% en 2008. Les banques françaises ont des niveaux de liquidité élevés, avec des ratios de liquidité court terme (*Liquidity Coverage Ratio*, LCR) de 153,8% et de liquidité long terme (*Net Stable Funding Ratio*, NSFR) de 121,1% à fin 2021, d'après les chiffres de l'ACPR.

Evolution du ratio CET1 des six principaux groupes bancaires français



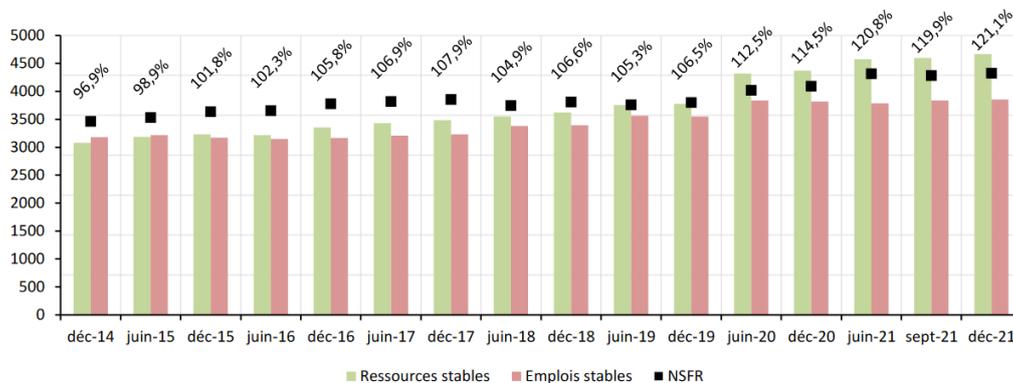
Source : ACPR ; r : révisé, p : provisoire, fonds propres CET1 en milliards d'euros

LCR moyen des six principaux groupes bancaires français entre 2019 et 2021



Source : ACPR ; actifs liquides et sorties nettes de trésorerie en milliards d'euros

Historique du NSFR des six principaux groupes bancaires français et ses composantes



Source : ACPR ; ressources et emplois stables en milliards d'euros

L'Union bancaire

L'Union bancaire dote la zone euro d'un système de supervision et d'un dispositif de prévention et de gestion des crises bancaires uniques au monde. Elle s'articule autour de 3 piliers :

- le mécanisme de supervision unique (MSU) : 111 banques, dont 11 françaises, représentant 82% des actifs bancaires sont depuis 2014 sous supervision directe de la Banque centrale européenne ;
- le mécanisme de résolution unique (MRU) : installé en janvier 2015, le Conseil de résolution unique a pour rôle de garantir la résolution ordonnée des banques défailtantes, avec une incidence minimale sur l'économie réelle et les finances publiques des pays de l'UE participants et d'autres pays. Le fonds de résolution unique, alimenté par des contributions du secteur bancaire, est utilisé aux fins de la résolution des défaillances bancaires, après que les autres solutions, par exemple le recours à l'instrument de renflouement, soient utilisées ;
- le système de garantie des dépôts : non finalisé à ce stade. Les systèmes de garantie des dépôts sont organisés au niveau national, mais des normes minimales ont été convenues à l'échelle de l'Union européenne.

Des défis persistants pour les secteurs bancaires

Si les banques françaises et européennes sont solides, plusieurs incertitudes et défis continuent d'affecter les secteurs bancaires, notamment l'environnement macroéconomique post-Covid (niveaux d'endettement élevés, forte inflation, remontée rapide des taux d'intérêt), la transformation digitale et numérique ainsi que la rentabilité.² Pour les banques européennes cotées, cela se traduit par des valorisations boursières qui peinent à retrouver leur niveau d'avant crise financière (en atteste le niveau du Stoxx Europe 600 Banks, principal indice boursier des valeurs bancaires européennes) et inférieures à celles des banques américaines (le *price-to-book*, ratio de la valeur de marché des capitaux propres (i.e., capitalisation boursière) sur la valeur comptable des capitaux propres est inférieur à l'unité pour les banques européennes, contrairement à leurs homologues américaines ; un ratio inférieur à 1 signifiant qu'une banque est sous-évaluée et que sa valeur boursière est moindre que sa valeur comptable).

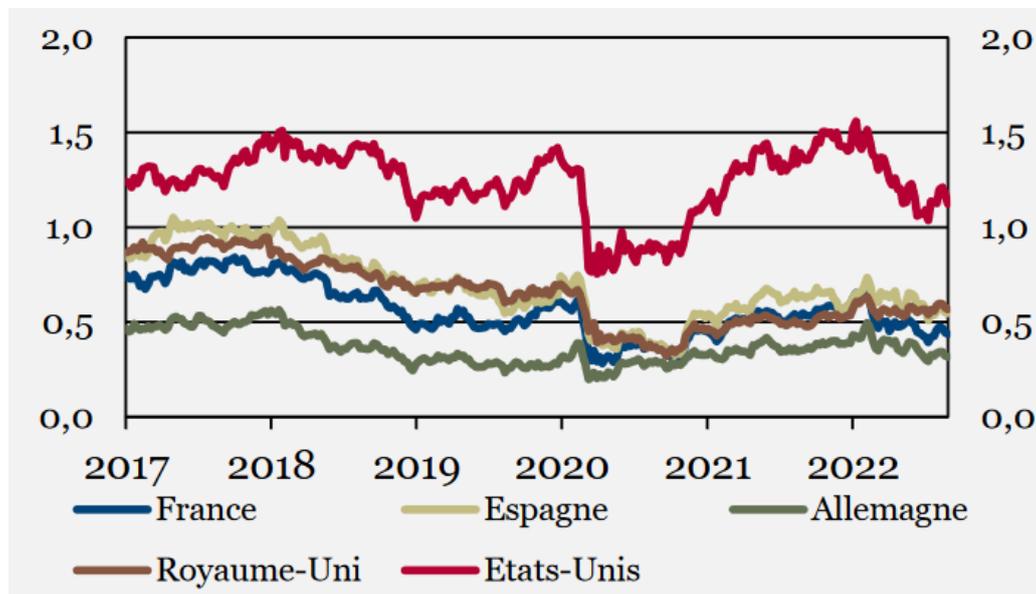
Evolution du Stoxx Europe 600 Banks depuis 1987



Source : Stoxx, dernière observation : 24 mars 2023

² Voir une description détaillée dans le rapport de la Fondation Concorde du 21 avril 2022 « L'innovation bancaire au service de l'économie des territoires » dont le groupe de travail était présidé par Christian de Boissieu et animé par Jacques Marceau.

Ratio *price-to-book* dans le secteur bancaire par pays



Source : HCSF ; dernier point : 1^{er} septembre 2022

Le rachat de Credit Suisse par UBS, piloté par les autorités suisses, tout comme les récentes mesures de banques centrales pour améliorer l'accès aux liquidités, ont permis d'éviter la panique mais sans parvenir à ramener la stabilité sur les marchés. Des inquiétudes émergent quant à Deutsche Bank, première banque allemande. Dimanche 26 mars, le FMI soulignait la nécessité de rester vigilant par rapport aux vulnérabilités dans un environnement macro-financier difficile.

“It is also clear that risks to financial stability have increased. At a time of higher debt levels, the rapid transition from a prolonged period of low interest rates to much higher rates—necessary to fight inflation—inevitably generates stresses and vulnerabilities, as evidenced by recent developments in the banking sector in some advanced economies.”

Kristalina Georgieva, Directrice générale du FMI, 26 mars 2023

Vue d'ensemble de la stabilité financière par la BCE

Financial stability conditions have deteriorated further

High inflation, recession risks and tighter financial conditions pose increasing challenges for indebted households and firms.

As monetary policy acts to address inflation, sovereigns also face more challenges, especially if they pursue untargeted fiscal expansion.

Elevated volatility, repricing risks and liquidity difficulties render financial markets and non-bank financial institutions vulnerable to disorderly adjustments.

Banks' resilience and profits benefit from higher interest rates, but threats to asset quality may lead to higher provisioning needs.

Source : BCE, Financial Stability Review, novembre 2022

Au niveau réglementaire, les événements récents mettent en lumière que l'application complète des exigences de Bâle III est hautement recommandée, alors qu'elle ne reste que partielle aux Etats-Unis, tout en préservant les spécificités des modèles bancaires nationaux. En Europe, la finalisation de l'Union bancaire reste essentielle.



*Think tank indépendant dédié à la croissance, à la
compétitivité et à la prospérité*



fondationconcorde.com

17, rue de l'Amiral Hamelin

75116 Paris

01 72 60 54 39

info@fondationconcorde.com